

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION D'EAU POTABLE
19, rue du moulin
60300 MONTLOGNON

Département de l'Oise - Arrondissement de Senlis - Canton de Nanteuil-le-Haudouin

Convocation envoyée
le 22/12/2022

Délibérations affichées

le : 10/01/2023

Nombre de membres :

En exercice15.....

Présents10.....

Votants...9.....

L'an deux mille vingt-trois, le 6 janvier à 18 heures 00, le comité syndical des Eaux de Montlognon, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de Montlognon, sous la présidence de Monsieur Hervé LECOEUR, Président.

Etaient présents : **Anne-Sophie SICARD** (délégué titulaire BARON), **Bruno SICARD**, **Germano DE FREITAS** et **Yves BIANCHINI** (Délégué de BOREST), **Hervé LECOEUR** (Titulaire de FONTAINE-CHAALIS), **Vincent DESBOIS** (Délégué suppléant de FONTAINE-CHAALIS), **Gilles TESSON** (délégués Titulaires de MONTLOGNON), **Guy-Pierre de Kersaint** et **Pierre BACOT** (Délégué titulaire de VERSIGNY), **Benoit PROFFIT** (Délégué suppléant de la CCPV).

Absents Titulaires : **Julien BOCQUILLON**, **Frédéric DOURLEN**, **Adelino RODRIGUES**, **Daniel FROMENT**, **Alexis PATRIA**.

Le Président ayant ouvert la séance à 18 heure 00 et fait l'appel nominal, il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales, à l'élection du secrétaire de séance.

A été élu secrétaire : **Julien BOCQUILLON**.

2023 03 – Mensualisation des indemnités d'élus

Monsieur Le Président informe les membres du conseil :

Actuellement, les indemnités des élus sont versées trimestriellement.

Le Centre de Gestion de l'Oise qui gère l'élaboration des paies ne peut plus techniquement traiter les indemnités au trimestre, il est donc nécessaire de le verser mensuellement.

Les membres du conseil,

Après avoir délibéré, à l'unanimité,

Le comité syndical,

- **ACCEPTE** à l'unanimité que les indemnités des élus leur soient versées mensuellement.

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits
Pour copie certifié conforme

Le Président
Hervé LECOEUR


